

Communiqué de Presse

Orléans, le 8 janvier 2020

Eoliennes : Vent de révolte.

Partout en France les projets de parcs éoliens suscitent un rejet grandissant des populations.

On ne compte plus les recours devant les tribunaux administratifs ou les arrêtés préfectoraux bloquant les installations contestées.

Deux nouveaux exemples en deux jours en Région Centre-Val de Loire.

Le 7 janvier nous apprenons que le Préfet de Loir-et-Cher bloquait un projet de six éoliennes à Saint Loup, pour des motifs à la fois environnementaux (la protection des chauves-souris) et patrimoniaux (l'impact sur le village médiéval de Mennetou-sur-Cher).

Le 8 janvier c'est le Conseil d'Etat qui enterre un projet à Cravant, dans le Loiret, en raison de la proximité des radars de la base aérienne d'Orléans-Bricy dont le fonctionnement pourrait être affecté.

En dépit d'un bourrage de crâne permanent en faveur de ces énergies prétendument « vertes », les Français se réveillent et disent « non » au massacre des paysages.

Rappelons que le groupe Rassemblement national avait présenté un vœu demandant à la Région Centre-Val de Loire de ne plus soutenir l'implantation de parcs éoliens.

Vœu rejeté par la majorité du président Bonneau, otage du groupe écologiste.

Jour après jour les faits nous donnent raison, et démontrent que nous sommes bien les seuls à défendre la véritable écologie.